

## **ENTRETIEN AVEC MADAME ANNE FICHEN,**

conseillère en charge de la macroéconomie  
au cabinet de Monsieur Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie

le 20 juin 2024, au Ministère des Finances, à Bercy (Paris)

### CONTEXTE :

L'ensemble des présidents des associations du pôle des retraités de la fonction publique ont souhaité rencontrer Monsieur Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, dans une lettre co-signée, du 19 mars 2024.

Dans sa réponse, datée du 17 mai 2024, le chef de cabinet du Ministre nous a invités à prendre contact avec Madame Anne FICHEN, conseillère en charge de la macroéconomie, au cabinet du Ministre.

Rendez-vous a été pris pour le jeudi 20 juin à 9 heure. Christian LOMBARDO (FNOM), François Xavier LEHMANN et Félix VÉZIER (ANR) se sont rendus à ce rendez-vous.

*Quelques mots sur notre interlocutrice : ENS rue d'ULM, Paris School of Economics, ENA, Cour des comptes, Adjointe au chef du bureau « Retraite et redistribution » à la Direction générale du Trésor, membre du Conseil d'analyse économique, conseillère au cabinet du ministre de l'Économie depuis décembre 2023. 35 ans.*

\* \* \*

Le premier sujet abordé a été celui de la suppression des chèques-vacances pour les retraités de la Fonction Publique, le ministère de la Fonction Publique estimant l'économie à 10 millions d'€ par an. Nous avons fait remarquer que cette mesure frappait uniquement les retraités de la Fonction Publique les plus pauvres, puisque cet avantage était conditionné à un niveau de ressources. De plus 10 millions d'économies annuelles est absurde face à l'emprunt quotidien (mathématiquement) de 800 millions d'€ de l'Etat Français actuellement. Madame FICHEN en a convenu.

Nous avons exprimé notre constatation que les 17-18 millions de retraités (près de 40% du corps électoral) n'étaient pas représentés dans les instances qui les concernent (un représentant au CESERE sur 125 membres, les protecteurs des oiseaux ayant 2 représentants), ni au gouvernement en tant que tels, ni dans les cabinets ministériels. Ils apparaissent comme des citoyens de seconde zone, alors qu'ils sont les électeurs les plus civiques.

Notre souhait que les règles officielles du maintien du pouvoir d'achat des retraités ne soient pas sujettes à des interprétations et à des applications toujours défavorables aux retraités, la dernière revalorisation n'ayant pas comblé les retards de pouvoir d'achat des dernières années.

Nous demandons l'application pour les retraités des règles fiscales qui bénéficient aux salariés pour la charge des complémentaires-santé : la part restant à charge des salariés

venant en déduction de leur revenu imposable. Pour les retraités, qui voient le montant des complémentaires-santé augmenter parfois de 250% dans les années qui suivent leur retraite, c'est une trop lourde charge et beaucoup ne peuvent plus prendre de complémentaire-santé, alors qu'elles deviennent indispensables avec le vieillissement.

Nous souhaitons le rétablissement de la demi-part des veuves et veufs ayant élevés au moins un enfant, supprimée par une décision de 2009, mise en oeuvre en 2014. Beaucoup de retraités, devenus imposables, ont perdu de nombreux avantages sociaux liés à leur ancienne non-imposition.

Le système des pensions de reversion est complexe et injuste à souhait et beaucoup de bénéficiaires ne savent pas ou ne demandent pas à en bénéficier du fait de cette complexité. Madame FICHEN a reconnu qu'elle même avait du mal à s'y retrouver.

Pour les collègues venant du privé ou ayant poursuivi leur vie professionnelle dans le privé, nous demandons la suppression de la cotisation d'assurance-maladie de 1% pour les retraites complémentaires du régime général.

Nous sommes toujours, et depuis de nombreuses années, dans l'attente d'un véritable projet « Grand Age Autonomie », dont le financement serait pérenne et garanti à la hauteur des besoins, plusieurs études officielles ayant clairement établi les montants indispensables.

Enfin, les retraités, surtout les plus âgés, souffrent de la déshumanisation croissante des services publics, quelqu'ils soient, et du tout-numérique. Cela se conjugue avec la désertification médicale croissante.

Tous ces sujets ont été abordés pendant l'heure d'entretien. Madame FICHEN, très à l'écoute, a pris de nombreuses notes sur tous les sujets abordés.